



TARIF JAUNE

Proposé aux clients professionnels

PRIX HORS TAXES en vigueur au 01/11/2014

OPTION BASE

Versions	Prime fixe (€/kVA/an)	Prix de l'énergie (c€/kWh)				
		HIVER			ETE	
		Pointe	HPH	HCH	HPE	HCE
Utilisation longues (LU) *	39,60	9,522	9,522	6,856	4,990	3,447
Utilisation moyenne (MU)	36,12		9,933	7,126	5,003	3,461
Calcul des dépassements (pour comptage électronique)				14,18 €/Heure		
Hiver	de novembre à mars inclus.					
Eté	d'avril à octobre inclus					
Pointe en UL	2 h. le matin 2 h. le soir de décembre à février					
Heures creuses	8 h. par jour tous les jours					

(*) UL : un seul dénivelé possible en Heures Pleines Hiver hors pointe 0,86 - en Heures Creuses Hiver 0,47 - en Heures Pleines Eté 0,41

OPTION EJP

Version	Prime fixe (€/kVA/an)	Prix de l'énergie (c€/kWh)			
		HIVER		ETE	
		P.M.	HH	HPE	HCE
EJP Utilisation longues (LU) *	40,44	12,750	7,932	4,982	3,392
Calcul des dépassements (pour comptage électronique)		14,18 €/Heure			
Hiver		de novembre à mars inclus.			
Eté		d'avril à octobre inclus			
Pointe mobile		22 périodes de 18h de novembre à mars inclus			
Heures creuses		8 h. par jour tous les jours de l'été			

(*) un seul dénivelé possible en Heures d'Hiver 0,69 et en Heures Pleines Eté 0,53

Contribution aux charges de service public : 0,165 c€/kWh (HT) assujettie uniquement à la TVA au taux de 20 %
Contribution tarifaire acheminement : 27,04 % sur la part fixe de la part transport assujettie à la TVA

Ces prix sont à majorer de la TVA, de la contribution au service public de l'électricité (CSPE), de la contribution tarifaire acheminement (CTA) et, le cas échéant, en fonction de la puissance souscrite, des taxes sur la consommation finale d'électricité (TCFE) instituées par les communes (ou syndicats de communes) et départements ou bien de la taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE), ainsi que tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe ou contribution qui viendraient à être créés.